

NÉGO GRILLE DES SALAIRES

RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE & NR À L'EMBAUCHE

Depuis le 2 septembre, la CGT impulse une lutte longue et difficile pour conserver et améliorer notre grille salariale commune à toutes les IEG.

Lors de la CPPNI du 22 janvier 2026, 2 thématiques ont été évoquées, malheureusement l'attitude des employeurs pour aborder ces 2 sujets n'était pas au rendez-vous et peut être qualifiée de : « Foutage de gueule » !

- **L'embauche avec expérience professionnelle** : les employeurs accepteraient notre proposition d'une reconnaissance par le biais des échelons.

Pour la CGT, ce n'est pas suffisant ! Il faut aussi stopper les NR “à la tête du client” actuellement utilisés par les employeurs lors des recrutements. **L'expérience professionnelle a une valeur qui doit être la même pour tous !**

Nos négociateurs ont réaffirmé nos priorités : ascenseur social, formation, accompagnement et reconnaissance des tuteurs/formateurs...

- **Les niveaux d'embauche** : totalement inadmissible ! Aucunes évolutions sur les niveaux d'embauche, et de « grandes propositions de principe » pour leurs volontés de traitements « à la tête du client » et par entreprises. Leur éternel souci de division du salariat persiste !

En résumé, cette étape inadmissible s'ajoute aux précédentes qui ne valaient pas mieux !

Pour information : les CPPNI sur la grille auront lieu les :



Pour la FNME-CGT les choses sont claires : à chaque étape, faisons monter la mobilisation. Chaque gréviste doit en entraîner deux autres pour la suivante : une véritable « réaction en chaîne », indispensable pour préparer les luttes à venir face aux propositions des employeurs. **« Les miettes c'est pour les pigeons, pas pour les agents ! »**

LE 12 FÉVRIER, TOUS EN GRÈVE pour montrer notre détermination et préparer la mobilisation CGT avec les salariés pour l'étape finale, qui nécessitera une lutte d'ampleur.

ALLONS GAGNER LA GRILLE DES SALAIRES CGT !